

**Monsieur BEN LAKHDAR Tahar
ESPRIT**

Paris, le 17/03/2025.

Réf : 888/0325/CGE/LC/SL

Monsieur,

Vous nous avez transmis, en date du 17 février 2025, la candidature de l'ESPRIT à l'habilitation numérique 4DIGITAL « Grande école ».

Nous vous remercions tout d'abord pour l'intérêt que vous portez à cette labellisation, levier de différenciation pour nos membres, qui souligne l'agilité et la capacité d'innovation caractéristiques du modèle « Grande école à la française ».

Votre dossier témoigne d'un niveau de service numérique offert à tous les utilisateurs qui garantit une continuité pédagogique dans de bonnes conditions. Par conséquent, nous avons le plaisir de vous attribuer l'habilitation numérique 4DIGITAL « Grande école », dont vous pouvez vous prévaloir à compter de ce jour.

De plus, vous pouvez désormais demander l'accréditation CGE de vos formations dispensées partiellement en distanciel et répondant aux critères des labels Mastère Spécialisé, MSc-Master of Science, BADGE ou CQC. L'équipe du pôle « Accréditation, Conformité et Labellisation » de la CGE se tient à votre écoute pour toute question et pour vous accompagner dans vos démarches.

Nous vous félicitons pour cette labellisation et vous prions de croire, Monsieur, à l'assurance de nos meilleures salutations.

Stéphanie LAVIGNE
VP en charge de l'Accréditation,
la Conformité et la Labellisation
de la CGE



Laurent CHAMPANEY
Président de la CGE

